

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Lyne Boulanger	Maire	26 530	13 265	1 993	996
Michel Champigny	Conseiller	8 843	4 422		
Guillaume Landry	Conseiller	1 474	737		
Dany Langlois	Conseiller	8 843	4 422	1 756	869
Antoni Dumont	Conseiller	8 843	4 422	700	350
Denis Gilbert	Conseiller	8 843	4 422		
Nicole Bernier	Conseiller	8 843	4 422	650	325

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).